

assez valoir nos produits et ne fait rien pour la propagande. Il y a quatre mois à peine, un Anglais de Londres venu en ce pays déclarait: "Je ne puis m'imaginer qu'un immigrant se rendra à ces splendides bureaux, car il ne s'y trouve rien pour l'attirer ou l'inciter à croire que le Canada est l'endroit où il pourrait émigrer. D'autre part, en descendant une courte distance plus bas sur le Strand vous trouverez l'édifice de l'Australie, où se trouve de quoi intéresser un visiteur." Si un honorable député quelconque a visité cet édifice, comme le ministre de l'Immigration (M. Forke) le visitera, sans doute, prochainement il constatera que cet édifice est un monument de propagande. Depuis le cinéma en opération, du matin jusqu'à minuit, jusqu'au parquet de marbre et les produits variés distribués tout autour, il y a des preuves de ce que l'Australie est capable de faire. On pourrait dire la même chose pour l'Ontario, sur une moins grande échelle pour Québec, et jusqu'à un certain point pour la Nouvelle-Ecosse. Mais le Dominion, comme tout, à l'exception de ce que font les chemins de fer, ne s'occupe pas de propagande dans son magnifique immeuble de Trafalgar Square en vue d'inciter les gens à venir s'établir au Canada. Le Gouvernement n'est peut-être pas en faveur de cette inaction, c'est possible, mais on ne devrait pas laisser persister cet état de choses. Lors de la dernière session, mon dessein était de parler de ce sujet, mais l'occasion ne s'est pas offerte; je ne le pus point. Néanmoins, d'après moi, ce magnifique immeuble dans Londres devrait être considéré comme un centre d'affaires et non pas comme la résidence de l'ambassadeur du Canada. Je n'emploie pas ce mot en mauvaise part. Je tiens qu'on prenne note de l'appréciation que j'ai faite des services du haut commissaire, mais je le prétends, quant à vouloir amener des colons chez nous nous n'obtiendrons aucun résultat si nous laissons subsister le présent état de choses. Je laisse au ministre de l'Immigration qui s'en va à Londres, de juger si j'exagère d'une parole en parlant ainsi, ou si en citant ce mémoire, et à lui aussi, de songer si le temps n'est pas venu de modifier notre politique et de faire servir ce splendide immeuble à une meilleure publicité en faveur de notre pays. Il annonce bien le Canada, mais il n'est pas de nature à attirer les gens; c'est une réclame pour notre fierté, pour notre apparente richesse et notre splendeur, mais ce n'est pas fait pour attirer chez nous des gens désireux de s'établir sur une ferme et se créer un foyer tout en contribuant à la mise en valeur de nos richesses. J'ai tenu à signaler ces faits au Gouvernement, à cause de ma

conviction que le temps est arrivé de décider si nous nous servirons de cet emplacement et de l'argent qu'il nous coûte dans le but de faire des affaires et de la propagande ou bien pour le faire servir de résidence très digne et splendide à l'ambassadeur canadien au cœur de l'empire. Voilà l'état de choses que je tiens à signaler au Gouvernement et à son chef.

M. CAHAN: Si le premier ministre n'a pas l'intention de répondre aux observations de l'honorable député de Calgary-Ouest, je lui suggérerai de profiter d'une si heureuse occasion pour faire part des desseins de son gouvernement au sujet de la nomination d'un agent diplomatique à Londres, ou de l'attribution au haut commissaire du Canada à Londres des fonctions et des responsabilités diplomatiques. Cette suggestion a été faite par la presse de ce pays et par celle de l'Angleterre, et si je ne me trompe, le premier ministre a paru y acquiescer en une de ses déclarations dans cette Chambre en parlant du rapport de la conférence impériale. On a aussi déclaré que prochainement le gouvernement de la Grande-Bretagne allait semblablement envoyer un représentant diplomatique à Ottawa; on prétendait encore que le Canada allait assumer de nouvelles relations diplomatiques plus étroites avec le gouvernement britannique par l'intermédiaire de son agent ou représentant à Londres. Je désirerais savoir si le Gouvernement à l'intention d'investir le haut commissaire canadien des pouvoirs de semi-ambassadeur, ou si ses fonctions se limiteront aux affaires de commerce et qu'un autre agent sera nommé pour exercer les fonctions et prendre les responsabilités diplomatiques qu'on a l'intention de créer, si je ne me trompe.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je n'avais pas l'intention de me dispenser de répondre à l'honorable député de Calgary-Ouest; à la vérité, j'approuve plusieurs de ses remarques. A mon sens, nous devrions faire beaucoup plus à Londres en vue de faire connaître l'industrie canadienne et ses produits. A ce sujet, les honorables députés trouveront un crédit de \$100,000 dans le budget supplémentaire des dépenses soumis à la Chambre; il a pour objet d'aider à la réalisation du projet britannique de faire vendre les produits de l'empire; en l'insérant dans les prévisions, nous avons l'espoir que la Chambre l'adoptera pour permettre au haut commissaire et à ses collaborateurs de faire davantage en vue de donner l'essor à ce service, particulièrement en collaboration avec le ministre du Commerce. Le ministre du Commerce et le ministre de l'Immigration se rendront à